



**Communiqué de candidature pour l'inscription au Mastère professionnel en  
« Ingénierie des Systèmes Émergents » (ISEM)  
Formation à distance  
en co-diplômation (UVT & ISET'COM)  
2024-2025**

L'Université Virtuelle de Tunis (UVT) et l'Institut Supérieur des Etudes Technologiques en Communications de Tunis (ISET'COM), annoncent l'ouverture des candidatures pour l'inscription en première année (M1) du « **Mastère professionnel en Ingénierie des Systèmes Émergents** » (ISEM). L'enseignement, essentiellement à distance, se déroule via la plateforme de l'UVT.

Les étudiants sont accompagnés par des tuteurs pendant les deux ans de formation (M1 et M2) et des activités pédagogiques sont prévues de façon hebdomadaire. Des séances de regroupement en ligne et/ou en présentiel sont aussi organisées. Les examens se déroulent dans un centre d'examen de l'ISET'COM.

**Qui peut postuler ?**

Peuvent postuler en 1ère année du mastère (niveau M1) les candidats titulaires d'une licence, maîtrise, mastère, ingénieur ou d'un diplôme équivalent en Informatique, en Télécommunication ou assimilés. Les candidats sont appelés à justifier leur motivation par la rédaction d'un document montrant les objectifs professionnels recherchés à travers l'inscription en ce mastère.

**Comment s'inscrire ?**

**1<sup>ère</sup> étape : Préinscription en ligne**

✓ Les candidats doivent se préinscrire exclusivement via le système d'information de l'UVT **au plus tard le 15 août 2024.**

Le lien de préinscription est le suivant :

<http://www.uvt.rnu.tn/candidature/?formation=1-ISEM-332>

**Les pièces, en version numérique, nécessaires pour la préinscription en ligne sont les suivantes :**

- Demande d'inscription au nom du président de l'UVT ;
- Copie de la carte d'identité nationale (ou du passeport pour les étrangers) ;
- CV ;
- Extrait de naissance en français ;
- Copie du baccalauréat et du relevé des notes ;
- Copie de tous les diplômes universitaires et les relevés de notes de toutes les années universitaires y compris les années de redoublement;
- Copie de l'équivalence en cas de diplômes étrangers ou en provenance des établissements d'enseignement supérieur privé ;
- Attestations de travail, de stages ou tout autre document attestant l'expérience professionnelle, classées par ordre chronologique;
- Une lettre de motivation montrant l'intérêt pour poursuivre le mastère, les objectifs professionnels recherchés et l'aptitude à inscrire cette formation dans un projet professionnel précis.

***NB : Toute fausse information déclarée sur la plateforme de préinscription ou toute pièce manquante pourrait entraîner le rejet de la candidature.***

**Pour toute information supplémentaire liée à la préinscription merci de nous contacter via le [helpdesk](#) de l'UVT.**

## **2<sup>ème</sup> étape : Entretien et dépôt de dossier**

- ✓ Une fois la sélection faite, la liste des candidats présélectionnés sera affichée sur le site web de l'UVT et de l'ISET'Com.
- ✓ Seuls les candidats présélectionnés seront invités par voie d'email à un entretien oral. Ils doivent présenter leurs dossiers papier complets au jury le jour de l'entretien. Tout candidat qui se présente sans la version papier de son dossier ne pourra pas passer l'entretien.
- ✓ La liste finale des candidats sélectionnés sera affichée sur le site web de l'UVT et de l'ISET'Com.

**Les droits d'inscription:**

✓ **1606.000 DT / année universitaire (1500 + 07% TVA + 1.000 DT droit de timbre).**

Les candidats retenus sont appelés à payer les droits d'inscription par e-dinar sur le site Web de l'UVT **au plus tard le 18 septembre 2024.**

Au-delà de ce délai, les candidats qui n'ont pas payé les frais d'inscription seront remplacés par ceux de la liste d'attente par ordre de mérite.

**Etudiants étrangers :**

Si vous êtes un étudiant international en Tunisie et **que vous possédez un identifiant unique** délivré par la Direction Générale de la Coopération Internationale, veuillez suivre la même procédure d'inscription à l'UVT que les étudiants tunisiens. Veuillez noter que l'enseignement se déroule en ligne et à distance, mais votre présence aux examens est obligatoire.

**Important :**

Tout étudiant inscrit au titre de l'année universitaire 2024-2025 dans un autre établissement universitaire, ne peut pas s'inscrire à l'UVT.

De ce fait, l'UVT annulera toute inscription non réglementaire sans avertissement antérieur ni remboursement ultérieur des frais d'inscription.

Pour plus de détails, veuillez consulter la page web de la formation : <https://www.uvt.rnu.tn/ISEM>

**13, Rue Ibn Nadim, 1073 Montplaisir, Tunis**

**Tél : +216 71 905 248 / + 216 71 905 269 / + 216 71 905 254**

**Fax : +216 71 903 603**

**[www.uvt.rnu.tn](http://www.uvt.rnu.tn)**